

RAPPORT ANNUEL

2013



AP/Q

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
D'AUTOBUS DU QUÉBEC



**Publié par**

Association des propriétaires d'autobus du Québec

225, boul. Charest Est, bureau 107

Québec (Québec) G1K 3G9

Téléphone : 418 522-7131

Télécopieur : 418 522-6455

Courriel : [apaq@apaq.qc.ca](mailto:apaq@apaq.qc.ca)

Site Internet : [www.apaq.qc.ca](http://www.apaq.qc.ca)

# Sommaire

- 3** Message de la présidente
- 5** Message du directeur général
- 9** Conseil d'administration
- 11** Rapport du représentant Secteur Transport scolaire
- 15** Rapport du représentant Secteur Transport spécialisé
- 19** Rapport du représentant Secteur Transport nolisé-touristique
- 23** Rapport du représentant Secteur Transport urbain, périurbain et interurbain
- 26** Personnel de l'association
- 28** Mutuelle en prévention de la santé et sécurité au travail
- 30** L'APAQ vous représente
- 31** L'APAQ échange

# Mot de la **présidente**



Chers collègues,

Déjà une année s'est écoulée depuis que j'ai accepté la présidence de notre Association. Ce fut pour moi un grand honneur d'être la première femme en 86 ans dans l'histoire de l'APAQ à occuper cette fonction. Je me permets d'utiliser le passé, car au moment de décrire ces lignes, nous sommes devenus, grâce à la fusion avec l'association cousine à la nôtre, la Fédération des transporteurs par autobus.

3

Ce fut un court mandat, mais combien enrichissant et stimulant. Le processus de fusion entre l'ATEQ et l'APAQ a certes occupé une part significative de notre agenda sans toutefois brimer la poursuite des activités courantes identifiées à notre plan d'action. Ce fut une année bien remplie où l'APAQ a su représenter ses membres dans tous les secteurs d'activités.

### **Une fusion devenue nécessaire**

Nous le savions, c'était dans l'air du temps. Ce n'était pas la première fois que les deux organisations tentaient de se rapprocher, mais cette fois-ci fut la bonne. Le désir de fusionner était tel qu'en septembre 2013, les membres de part et d'autre ont voté unanimement en faveur de l'unification des deux associations. La conjoncture politique et économique ainsi que l'évolution de l'industrie du transport des personnes ont nécessairement contribué à la mise en commun de nos activités.

Nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, les défis qui nous attendent sont nombreux et nécessiteront des prises de position fortes et communes. Nous nous retrouvons aujourd'hui au sein d'une Fédération forte et représentative qui, j'en suis persuadée, saura défendre les intérêts de tous nos secteurs d'activités, et ce avec tact, conviction et diplomatie.

## **Représentations ministérielles**

En politique, il y a une constante, le changement. En septembre 2012, le Parti Québécois formait un gouvernement minoritaire. 18 mois plus tard, c'est un nouveau gouvernement, majoritaire cette fois-ci, qui prenait le pouvoir.

Au cours de l'année 2013, nous avons poursuivi nos représentations auprès de ce gouvernement minoritaire, mais également auprès de l'appareil administratif afin de s'assurer qu'il y ait une cohésion avec l'échelon politique sur les enjeux sectoriels de notre industrie.

En regroupant les ministères des Transports (MTQ) et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), nous avons bon espoir de voir enfin une nouvelle politique en transport favorisant le transport régional et interrégional. Le ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, a mis sur pied une consultation provinciale où tous les intervenants en transport collectif ont pu se prononcer. Notre association a participé à cette consultation et a déposé un mémoire dans lequel nous faisons valoir l'importance de se doter d'une politique permettant une meilleure concertation et coordination entre les divers intervenants qui organisent et planifient le transport collectif rural, régional et interrégional afin que notre système de transport collectif soit plus efficace sur l'ensemble du territoire québécois.

Nous avons également suivi de près la situation des commissions scolaires. Les nombreuses compressions budgétaires les amènent à revoir les différents postes budgétaires, dont celui du transport scolaire. Certaines commissions scolaires ont testé l'octroi de contrats de transport scolaire via des appels d'offres publics. Peu de commissions scolaires ont emboîté le pas, car la grande majorité des contrats de transport se renégocieront en 2017. D'ici là, nous devons rester très vigilants. La menace des soumissions publiques à plus grande échelle plane toujours dans un contexte où les commissions scolaires subiront d'autres coupures importantes à leurs budgets. Le renouvellement des contrats de transport scolaire demeurera un sujet prioritaire auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) au cours des prochaines années.

Le transport nolisé-touristique représente une part importante de nos activités. Tourisme Québec a poursuivi ses actions en regard au Plan de développement de l'industrie touristique (PDIT) avec la mise en place de deux des quatre stratégies de mise en valeur soit le tourisme hivernal et le fleuve Saint-Laurent. Au cours de la dernière année, notre association a participé à plusieurs rencontres réunissant les principaux acteurs de l'industrie. Par notre présence, nous avons démontré notre intérêt à prendre part au développement du tourisme au Québec, plus particulièrement le tourisme de groupe en autocar. Il est fort souhaitable de maintenir cette relation avec Tourisme Québec et l'industrie afin de nous permettre de poursuivre les discussions sur les enjeux concernant le tourisme de groupe et du rôle que pourrait jouer le ministère pour une meilleure promotion du secteur nolisé.

Je conclurais en vous disant que nous vivons une période de grand changement. Changement de gouvernement, nouvelle dynamique associative, nouveaux enjeux pour notre industrie... Nous nous devons d'apprivoiser le changement afin d'être en mesure de relever les défis qui nous attendent au cours des prochaines années. En fusionnant avec l'ATEQ, nous avons posé une action affirmant notre volonté à faire face au changement.

Je tiens à remercier notre directeur général par intérim, Sylvain Langis, qui a repris les rênes de la permanence et qui m'a épaulé durant ce court mandat. Je voudrais également remercier les membres du conseil d'administration pour leur confiance et leur contribution sur les comités qui animent notre association.

Ceci était le dernier rapport annuel de l'APAQ. Nous prenons un nouvel envol avec la Fédération des transporteurs par autobus et ce, au bénéfice de notre industrie qui nous tient tous à cœur.



# Mot du **Directeur général**



Après plus de 25 ans comme administrateur au conseil d'administration de l'APAQ, me voici à signer un texte à titre de directeur général intérimaire. Je dois avouer que j'ai énormément apprécié ce mandat, quoique temporaire, puisqu'il m'a permis de découvrir une facette de notre association avec laquelle j'étais moins familier. J'y ai surtout appris à mieux connaître et surtout apprécier le travail effectué par nos employés (e)s de la permanence. Je suis par ailleurs heureux d'avoir pu contribuer à l'avancement de certains dossiers à titre de directeur général durant cette période charnière de notre vie associative.

7

Notre industrie a beaucoup évolué au fil du temps et son évolution se poursuit, mais une chose demeure, le rôle d'une association est de représenter et défendre les intérêts de son industrie et d'offrir des services à ses membres. L'APAQ a œuvré en ce sens au cours de la dernière année en multipliant entre autres les représentations auprès du ministère des Transports, en accentuant sa présence auprès du ministère du Tourisme et de l'industrie touristique ainsi qu'en créant une activité mettant en valeur le métier de conducteur d'autocar. Nous avons également réussi à offrir un niveau de cotisation plus favorable à nos membres hors Québec dont la présence est importante, pour ne pas dire vitale, dans le programme d'assurance des autobus.

Vous aurez également compris que le dossier de la fusion entre l'APAQ et l'ATEQ a régulièrement été au centre de nos activités au cours de la dernière année. Les différentes étapes de cette importante décision auront permis de mieux identifier nos nombreux intérêts communs en tant qu'association ainsi qu'à notre personnel respectif de mieux se connaître et développer des affinités.

Et ce n'est qu'un début, beaucoup reste à faire ou à refaire! Pour certains dossiers, le récent changement de gouvernement nous ramène tout près de la case départ. Je pense à la politique de mobilité durable qui reste toujours à clarifier en matière de transport collectif. Une Stratégie de mobilité durable a été dévoilée par le gouvernement précédent sans jamais être adoptée par l'Assemblée nationale. Ce nouveau report ne se fera pas sans heurt. La crise qui sévit actuellement dans le transport interurbain ne fera que s'accroître si rien n'est fait rapidement.

Le transport collectif prend de plus en plus de place dans les habitudes des gens. C'est pourquoi nous devons continuer notre travail et être très proactifs dans la valorisation du transport collectif de personnes que ce soit en transport scolaire, interurbain, urbain, nolisé ou adapté. Ce travail de vigilance et de valorisation sera d'autant plus important que l'état actuel des finances publiques risque de nous réserver de nouvelles surprises.

Enfin, une page d'histoire se tourne avec ce dernier rapport annuel de l'APAQ. Une nouvelle Fédération de transporteurs a vu le jour regroupant l'ensemble des entreprises privées de transport par autobus. Il s'agit d'un geste important qui, à mon avis, permettra à l'industrie de continuer de grandir. En tant que membre de la Fédération des transporteurs par autobus, vous bénéficierez d'une équipe dédiée au sein d'une permanence élargie. Je suis confiant pour la suite des choses et je suis convaincu que chaque secteur d'activité sera représenté à sa juste valeur au sein de l'organisation.

Ce fut un immense plaisir d'avoir le privilège de piloter brièvement cette association. Je passe fièrement le flambeau et laisse le soin au nouveau directeur général de perpétuer les valeurs qui ont fait de l'APAQ ce qu'elle est devenue, et ce, dans le meilleur intérêt de ses membres.

# Conseil d'administration

## Comité Transport urbain, périurbain et interurbain

**DENIS ANDLAUER**, Administrateur  
**JEAN-CLAUDE LÉVESQUE**, Administrateur  
**FRANÇOIS BARRETTE**, Administrateur

## Comité Transport Nolisé, touristique

**RÉAL BOISSONNEAULT**, Trésorier  
**FRÉDÉRIQUE GUIGNARD**, Administratrice  
**GILBERT LEDUC**, Administrateur

## Comité Transport scolaire

**MICHEL LAROCQUE**, Administrateur  
**GUY SIROIS**, Vice-président  
**LOUISE GIROUX**, Présidente

## Comité Transport spécialisé

**CAROLINE VALLÉE**, Administratrice  
**HUGO GILBERT**, Administrateur,  
**MARIO COUTURE**, Administrateur

# TS

scolaire



# Rapport du **représentant** Secteur Transport scolaire



L'année 2013 s'est déroulée sous le signe de la continuité. Malgré une conjoncture économique difficile, nous pouvons affirmer que le secteur du transport scolaire est demeuré stable et ce, grâce au travail accompli suite au dernier renouvellement des contrats scolaires.

Certains dossiers ont toutefois retenu l'attention de votre comité scolaire au cours de la dernière année. Nous avons notamment poursuivi le travail amorcé au sein du comité portant sur les indicateurs de performance en transport scolaire. Nous avons également suivi de près tous les développements concernant la commission scolaire qui avait lancé un appel d'offres pour huit contrats de transport scolaire. Finalement, le transfert de contrats à une société de transport public a nécessité l'intervention de votre association pour défendre les intérêts de nos membres.

11

## **Des indicateurs de performance uniformes**

Les travaux se sont poursuivis afin de déterminer des indicateurs permettant de comparer les coûts des contrats de transport scolaire au sein d'une même commission scolaire, entre les commissions scolaires ainsi que d'une région à l'autre. Votre association, en collaboration avec l'ATEQ, a fait valoir l'importance de considérer des facteurs qualitatifs tels que :

- l'affiliation ou non des employés à une centrale syndicale;
- la cote de sécurité de l'entreprise attribuée par la CTQ;
- les politiques écrites en matière de formation pour les conducteurs, répartiteurs et mécaniciens.

Malgré nos efforts, les indicateurs retenus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ne se limitent qu'au quantitatif. Un échantillonnage a été effectué auprès de quelques commissions scolaires et suite aux résultats obtenus, il a été convenu que les trois principaux indicateurs analyseront spécifiquement :

- Le potentiel et la réalisation du jumelage des parcours :
  - école à moins de 5 km d'une autre
  - durée moyenne des parcours
  
- Le choix du type de véhicule :
  - l'utilisation des 12 rangées de banquettes
  
- Les coûts de contrats :
  - par catégorie de véhicules
  - coût de base du contrat
  - kilométrage de base au contrat
  - sur la base du coût moyen par véhicule, par jour, par kilomètre

Votre association a fourni des précisions quant à la méthodologie proposée pour finalement donner notre accord à la transmission de ces indicateurs de performances à l'ensemble des commissions scolaires dès 2014. Nous poursuivrons nos efforts au sein de ce comité afin que ces indicateurs répondent aux conclusions du Vérificateur général et démontrent les coûts réels des contrats des transporteurs scolaires.

### Sous la loupe

Les compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires ont créé des précédents qui impactent directement les contrats de transport scolaire. Deux situations préoccupantes pour notre industrie ont nécessité une attention toute particulière de la part de votre comité scolaire soit les appels d'offres dans la région de Québec et le transfert de contrats vers une société de transport public.

En 2012, une commission scolaire avait lancé un appel d'offres pour huit contrats de transport scolaire et renouvelé les contrats négociés de gré à gré pour une période d'un an. Tout porte à croire que ces derniers seront en grande majorité soumis à un processus d'appel d'offres. Soyez assuré que votre comité poursuivra ses représentations auprès des instances concernées afin que la négociation de gré à gré soit privilégiée suite à la transmission des indicateurs de performance aux commissions scolaires.

Le transfert de contrats scolaires vers une société de transport public a exigé une intervention commune de l'ATEQ et l'APAQ. La décision de transférer 11 contrats scolaires vers une société de transport public sur une prémisses économique n'a pas, selon nous, tenu compte de la sécurité des élèves. Nous avons fait valoir auprès des instances concernées que leur sécurité ne peut être assurée avec la même rigueur lorsque ces derniers sont véhiculés à bord d'autobus urbains. La sécurité lors des déplacements d'élèves en autobus est une priorité et ne devrait jamais être négligée. Ce dossier connaîtra son dénouement en 2014. L'APAQ et l'ATEQ unifieront leurs efforts afin que la réglementation soit respectée en regard aux exigences applicables aux véhicules routiers affectés au transport des élèves.

### **Intimidation et violence**

Suite à l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*, les transporteurs scolaires doivent désormais respecter deux nouvelles obligations, soit d'adopter des mesures pour contrer l'intimidation et la violence à bord des autobus et de s'assurer que leurs conducteurs aient reçu une formation en lien avec l'intimidation.

Votre association a travaillé de concert avec l'ATEQ et la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) afin d'outiller les transporteurs et les commissions scolaires de formations adéquates afin de répondre à l'esprit de la Loi. Suite à un sondage effectué par la FCSQ auprès des commissions scolaires, une pléiade de mesures ont été répertoriées afin d'alimenter la réflexion des transporteurs sur les mesures à mettre en place. Depuis, plusieurs formations ont donc pris naissance à travers le réseau scolaire, aucune n'est officiellement reconnue par le MELS, mais elles sont toutes valables.

En regard à l'obligation de formation des conducteurs exigée par la Loi, le ministère des Transports (MTQ) examine la possibilité d'intégrer le volet «Intimidation et violence» aux formations obligatoires prévues pour les conducteurs d'autobus et de berlines scolaires pour l'édition 2015-2018 et ce, sous réserve du Comité sur la sécurité du transport des élèves.

Je ne peux terminer ce rapport sans parler de la fusion entre l'APAQ et l'ATEQ. Je suis persuadé qu'en unissant ainsi nos forces, le transport scolaire sera mieux représenté, car désormais la Fédération représente l'ensemble de l'industrie du transport scolaire au Québec.

# TSP

aéroportuaire, adonement, médical, adapté



# Rapport du **représentant** Secteur Transport spécialisé



À sa deuxième année d'existence, c'est le transport adapté qui a retenu l'attention de votre comité Transport spécialisé.

Depuis quelques années, le transport adapté est en constante progression. Avec une population vieillissante, les services de transport seront de plus en plus sollicités. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient, en 2011, 16 % de la population. Selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, cette proportion grimpera à 21 % d'ici 2021, ce qui représente plus de 1,7 million de personnes. Le nombre de personnes admises au transport adapté ne cesse de croître au fil des ans. Pour la période 2007-2010, cette augmentation est de l'ordre de 6 % par année pour l'ensemble des organismes de transport adapté. Pour répondre aux besoins supplémentaires de la clientèle déjà admissible et de sa croissance, le gouvernement a dû augmenter sa contribution financière dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées. Celle-ci est passée de 70 millions de dollars en 2007-2008 à 86,9 millions de dollars en 2012-2013.

En mai 2013, le gouvernement au pouvoir tenait des consultations, auxquelles votre association a participé, en vue d'une éventuelle Politique québécoise de mobilité durable. Un volet était dédié au transport adapté. Lors des consultations publiques, la problématique de la multiplicité des services et des intervenants a été soulevée. En milieu rural, sur un même territoire, trois types de transport collectif peuvent être offerts en parallèle, sous la responsabilité de trois instances distinctes et soutenues par trois programmes ou volets de programmes différents : les services de transport adapté sous la responsabilité des municipalités, les services de transport collectif régional et interrégional sous la responsabilité des MRC et les services de transport interurbain par autocar exploités par des entreprises privées. L'absence d'une instance de coordination à l'échelle régionale et conséquemment d'une vision d'ensemble des besoins dans la région ne favorise ni la complémentarité ni l'optimisation des ressources en place.



Le précédent gouvernement a dévoilé une Stratégie nationale de mobilité durable qui n'a pas été votée compte tenu du déclenchement des récentes élections.

#### **À suivre en 2014**

Votre association avait entrepris des démarches auprès de Camo-Route afin qu'un programme de formation spécifique en transport adapté soit mis sur pied pour les conducteurs. Ces démarches ont été interrompues, car le ministère des Transports rendra disponible sous peu une formation volontaire. Ce programme de formation sera essentiellement axé sur les pratiques requises pour assurer un déplacement sécuritaire et de qualité, le tout, conformément à la réglementation en vigueur. Ce programme permettra également d'uniformiser la formation professionnelle et, du même coup, améliorer la qualité et la sécurité des services de transport offerts aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Le Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées (PAGTAPH), dont le financement relève du ministère des Transports, a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2014. Notre nouvelle Fédération suivra de près l'évolution de ce dossier en 2014.

# NT

nolisé-touristique



# Rapport du **représentant** Secteur Transport nolisé-touristique



L'industrie touristique québécoise est en mouvance. L'année 2013 aura été une année axée sur le développement et la priorisation de l'offre touristique des régions, qui se préciseront dans des stratégies qui seront élaborées par le ministère du Tourisme, en collaboration avec les associations touristiques régionales et sectorielles. Cette orientation stratégique émane du Plan de développement de l'industrie touristique (PDIT) dévoilé en mai 2012.

19

Votre association poursuivra ses efforts quant au développement et à la commercialisation du tourisme de groupe au Québec, et ce en concordance avec le plan de développement de l'industrie touristique de Tourisme Québec dont l'un de ces objectifs est de positionner le Québec comme une destination internationale. Notre bourse touristique Bienvenue Québec, qui a célébré ses 25 ans d'existence en 2013, joue ce rôle. Notre événement a accueilli l'an dernier ses premiers représentants internationaux provenant de la France, de la Belgique, du Luxembourg, du Maroc et de la Corée du Sud. Cette ouverture à une clientèle internationale vient confirmer notre volonté de participer activement au développement du tourisme de groupe auquel nous jouons un rôle primordial dans le déplacement des touristes venus d'ailleurs.

Bienvenue Québec représente un rouage économique important pour le tourisme de groupe au Québec. Sur le parquet de cette bourse, il se négocie annuellement plus de 45 millions de dollars auprès des vendeurs touristiques québécois qui participent à l'événement. Je tiens d'ailleurs à souligner la participation et l'implication des 12 membres transporteurs qui, grâce à leur contribution, font en sorte que l'autocar est mis en valeur auprès des participants œuvrant dans l'industrie touristique.



### **Location de minibus**

Nous avons relancé le ministère des Transports concernant la location de minibus par des compagnies de location de véhicules. Cette situation continue de nous préoccuper, car d'une part, la réglementation applicable en matière de location d'autobus ne semble pas applicable à la location de minibus et d'autre part, elle favorise le transport illégal de personnes contre rémunération. Nous persistons à croire qu'il existe une disparité dans la réglementation de location d'autobus et de minibus. Nous maintenons qu'une nouvelle définition d'« autobus » doit préciser qu'il s'agit d'un véhicule aménagé pour le transport de 11 occupants ou plus. Nous sommes toujours en attente à ce que le ministère modifie le projet de loi no 55 redéfinissant de la notion « d'autobus » et en abolissant celle de « minibus ». Nous poursuivrons nos représentations auprès du ministère, car le transport illégal constitue un irritant pour notre industrie.

### **Les douanes américaines**

Toujours problématique lors des jours fériés, le passage de nos autocars aux douanes américaines demeure une source de préoccupation. Certaines mesures ont été mises en place en 2013 afin d'accélérer le dédouanement des passagers et de faciliter l'accès aux installations douanières pour tous les usagers. L'U.S. Customs and Border Protection a notamment dédouané les autobus nolisés à ses installations commerciales, où passent habituellement les camions. De plus, en collaboration avec le MTQ, les panneaux à messages variables ont été mis à contribution afin d'informer les conducteurs à propos des guérites dédiées au transport nolisé pour être dédouané plus rapidement.

Votre association continuera donc de travailler en concertation avec les douanes américaines et le MTQ afin de faciliter les passages aux douanes américaines et de minimiser les délais d'attente déraisonnable.

Ceci représente le dernier rapport du secteur nolisé-touristique sous l'appellation APAQ. La nouvelle Fédération des transporteurs par autobus maintiendra le comité nolisé-touristique et poursuivra les travaux entamés. Nous suivrons de près les enjeux qui impactent notre secteur d'activité et nous continuerons nos représentations auprès des intervenants de l'industrie.

# UPI

urbain, périurbain et interurbain



# Rapport du **représentant** Secteur Transport urbain, périurbain et interurbain



## **Les années se suivent...**

J'aurais aimé écrire aujourd'hui que tout va bien dans le meilleur des mondes pour notre secteur d'activité, mais il n'en est rien. La crise qui secoue le transport interurbain ne fait que s'aggraver. La mise à jour de l'évolution de la fréquentation des services de transport interurbain par autocar le démontre clairement. L'écart se creuse. Une diminution de 47 % de l'achalandage local entre 2000 et 2013, pour un total de 279 608 passagers en moins.

Votre association a multiplié les actions et les représentations afin de sensibiliser non seulement le gouvernement, mais également les MRC, les CRÉ et les organismes régionaux de transport collectif à la situation précaire dans lequel le transport interurbain se trouve actuellement. Nous avons rencontré plusieurs ministres, dont celui des Transports, des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que des Finances et de l'Économie. Nos représentations ont trouvé des oreilles attentives, mais le temps a manqué à ce dernier gouvernement, défait lors de la dernière élection.

## **La patience est la mère de toutes les vertus**

Nous avons de grandes attentes quant à la nouvelle politique en transport collectif. Sans cesse reportée, nous espérons que le gouvernement au pouvoir mette finalement en place une nouvelle politique répondant aux besoins criants de nos membres transporteurs. Au cours de la dernière année, votre association a participé activement aux consultations qui avaient pour objectif d'alimenter les réflexions du gouvernement sur le contenu de cette future politique tant attendue. Par cette politique, le gouvernement proposait notamment de planifier, de développer et de gérer de manière intégrée les diverses composantes du système de transport, de miser sur la gestion de la demande et de développer le transport en commun, les modes actifs, le covoiturage et l'autopartage.

Nous avons assisté aux deux jours de consultation qui se sont tenues en mai 2013. Nous avons présenté le transport interurbain comme l'épine dorsale du système de transport collectif à l'échelle provinciale. Nous avons mentionné que les entreprises privées membres de l'APAQ voulaient soutenir les objectifs d'occupation du territoire, d'accès aux services publics et de soutien au développement économique. Nous avons évidemment fait état de la situation critique actuelle du réseau interurbain dû notamment à la multiplication des services de transport collectif (dans la majorité des cas subventionné par l'État sans considérer les services et les structures déjà existantes).

Nous avons finalement plaidé qu'une aide financière serait nécessaire afin de supporter les lignes déficitaires des entreprises privées pour qu'elles puissent maintenir un service adéquat aux populations des régions. Nous avons rappelé que ce sont ces mêmes entreprises privées qui assument à 100 % le risque commercial, c'est-à-dire sans aucune contribution de l'État, contrairement aux autres formes de transport public.

Suite aux consultations, votre association a déposé un mémoire qui, dans un premier temps, faisait état de la situation critique d'un réseau de transport tout entier en rappelant les préoccupations émises au cours des dernières années en regard au système de transport collectif québécois. En deuxième temps, nous avons commenté les orientations proposées dans le document de consultation du MTQ à l'égard de la nouvelle politique sur la mobilité durable. Enfin, nous proposons des pistes de solution en réponse au questionnement émis dans ce même document de consultation. Nous avons notamment fait des propositions afin qu'il y ait une meilleure harmonisation des services de transports collectifs pour répondre aux nombreux défis liés à l'efficacité du système de transport collectif québécois.

Malheureusement, nous devons, encore une fois, nous armer de patience. Suite aux consultations, le précédent gouvernement a dévoilé sa Stratégie nationale de mobilité durable en début d'année 2014. Cette dernière n'a toutefois jamais été adoptée, car les élections ont été déclenchées peu de temps après son dépôt. L'histoire semble vouloir se répéter...

### **Nous poursuivons nos efforts**

Nous reprendrons là où nous avons laissé sur ce dossier avec le nouveau gouvernement récemment élu. Nous poursuivons également nos actions afin que le covoiturage organisé soit encadré, car ces effets sont néfastes sur les réseaux de transport interurbain. Il représente actuellement pas moins de 188 000 places annuellement, et ce uniquement sur le tronçon Québec-Montréal. Fait à noter que l'APAQ n'est pas contre l'esprit du covoiturage, cette notion visant à optimiser l'utilisation du parc automobile pour réduire la congestion dans les régions métropolitaines les plus achalandées. L'absence de réglementation et de contrôle entourant cette pratique fait en sorte que le phénomène s'est transformé au fil des ans en concept organisé de transport interurbain de passagers, laissant ainsi loin derrière les prémisses de décongestion des centres urbains.

En terminant, je souhaite remercier les membres et les administrateurs pour la confiance qu'ils m'ont témoignée durant ce court mandat. Nous poursuivons notre travail amorcé avec l'APAQ sous le chapeau de la Fédération des transporteurs par autobus. Notre nouvelle organisation sera sans aucun doute plus représentative et mettra les efforts nécessaires afin de faire avancer notre industrie.

# Personnel de l'association



## **SYLVAIN LANGIS**

Directeur général  
par intérim

En plus de posséder une vaste expérience dans l'industrie du transport de personne, Sylvain détient une connaissance accrue de notre association. Il voit au bon déroulement des activités de la permanence sur une base intérimaire et s'assure que les services offerts répondent à vos besoins.



## **MARTIN BUREAU**

Directeur des  
communications et  
du marketing

Martin voit au rayonnement de l'association en élaborant des stratégies de communication afin de promouvoir et mettre en valeur vos secteurs d'activités



## **GENEVIÈVE FRENETTE**

Conseillère aux  
entreprises / avocate

Geneviève représente le volet juridique de l'APAQ. Elle conseille et informe les membres relativement au droit du transport applicable au Québec.



## **SOPHIE GUAY**

Coordonnatrice  
à la comptabilité

La grande argentière. Elle administre les comptes et elle voit au bon fonctionnement de l'environnement de travail de la permanence.



**KARINE PARENT**

Coordonnatrice  
au développement  
et à la promotion

Elle a pour tâche de  
promouvoir le transport  
collectif et de valoriser le  
voyage de groupe. Son  
principal outil, espacebus,  
le portail interactif  
qui met en valeur les  
membres de l'APAQ.



**DIANE VILLENEUVE**

Coordonnatrice  
aux événements

Diane prend en charge  
vos événements. Qu'il  
s'agisse du congrès, du  
tournoi de golf ou de  
Bienvenue Québec, elle fait  
en sorte que tout soit réglé  
au quart de tour au  
bénéfice des participants  
et des membres.



**MARIE-CLAUDE BÉLANGER**

Graphiste

Communiquer est un art.  
Marie-Claude conçoit et  
réalise tous les concepts  
graphiques dédiés  
aux communications  
de l'APAQ.



**NATHALIE FOURNIER**

Adjointe administrative

Nathalie assiste Diane  
dans l'organisation de vos  
événements et s'occupe  
également de toutes les  
mises à jour des bases de  
données de l'association.

# Mutuelle

en prévention de la santé et sécurité au travail

Aon a transféré la propriété des mutuelles Aon à l'entreprise Groupe Conseil Novo SST Inc., le 1er décembre 2013.

Il est important de souligner que Novo SST poursuit les opérations des mutuelles de prévention Aon dans les mêmes locaux, avec les mêmes dirigeants et employés. Novo maintiendra un service à la hauteur de vos attentes et continuera à vous offrir des mutuelles de prévention performantes.

En 2011, les membres transporteurs ont joint les rangs d'un groupe d'employeurs de tout secteur d'activité confondu. Les membres transporteurs bénéficient d'une formule innovatrice à l'évaluation des risques et au suivi annuel de la performance.

Pour l'année 2014, nous comptons 67 transporteurs participants au regroupement des mutuelles à performance de Novo SST.

Dans le tableau ci-dessous, nous vous invitons à visualiser le classement des membres transporteurs au sein du regroupement des mutuelles à performance Novo SST.

Classement des entreprises de notre secteur selon les différentes mutuelles à performance Novo SST :

Regroupements 2013	Classement 2014						
	Nombre de membres 2013	Prémutuelle	Groupe transition	Novo Tremplin	Novo Sélect	Novo Excellence	Fermeture / Non-classés
Prémutuelle	0	0	0	2	1	0	0
Groupe transition	1	0	0	1	0	0	1
Aon Tremplin	8	0	0	4	3	1	0
Aon Sélect	32	0	1	1	23	8	1
Aon Excellence	20	0	0	0	2	18	0
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>2</b>
Retraits pour 2013	(2)	0	0	0	0	0	(2)
Nouveaux 2013	8	0	0	0	8	0	0
<b>Nombre de membres 2014</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>27</b>	<b>0</b>

# L'APAQ

vous représente au sein de:

- Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT)
- Camo-Route
- Comité consultatif canadien sur le transport accessible
- Comité consultatif sur le Fonds de la sécurité routière
- Comité consultatif sur les radars photographiques
- Comité de coordination de l'information aux PECVL et au public
- Comité multiple sur l'évaluation des PECVL
- Comité des programmes transport de personnes par autobus
- Comité sur l'accompagnement pour les personnes handicapées du Québec
- Comité sur la procédure d'embarquement et de débarquement des passagers à proximité d'une bande cyclable
- Comité sur la sécurité du transport des élèves
- Comité sur le programme d'excellence des conducteurs
- Conseil des partenaires de l'industrie touristique
- Contrôle routier Québec – Comité consultatif
- Table régionale de Contrôle routier Québec – Abitibi-Témiscamingue
- Table régionale de Contrôle routier Québec – Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Gaspésie, Îles de la Madeleine
- Table régionale de Contrôle routier Québec – Chaudière-Appalaches
- Table régionale de Contrôle routier Québec – Laurentides-Lanaudière
- Table régionale de Contrôle routier Québec – Montérégie Ouest
- Mutuelles à performance AON
- Table de concertation Gouvernement-Industrie sur la sécurité des véhicules lourds
- Table de consultation gouvernement-industrie sur les normes de charges et dimensions applicables aux véhicules routiers et ensembles de véhicules routiers
- Table permanente sur le transport collectif en milieu rural
- Table québécoise sur la sécurité routière
- Via Prévention

# L'APAQ

échange avec :

- Agence métropolitaine de transport (AMT)
- Agences Réceptives et Forfaitistes du Québec (ARF-Québec)
- Alliance des regroupements d'usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ)
- Association canadienne de l'autobus (ACA)
- Association canadienne du transport urbain (ACTU)
- Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ)
- Association des croisières du Saint-Laurent
- Association des hôteliers du Québec
- Association des stations de ski du Québec
- Association des terrains de golf du Québec (ATGQ)
- Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ)
- Association du camionnage du Québec (ACQ)
- Association du transport écolier du Québec (ATEQ)
- Association du transport urbain du Québec (ATUQ)
- Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)
- Association québécoise du transport et des routes (AQTR)
- Association québécoise du transport intermunicipal et municipal (AQTIM)
- Association touristique du Nunavik
- Associations touristiques régionales associées du Québec (ATRAQ)
- Aventure Écotourisme Québec
- Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE)
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Camping Québec - Association des terrains de camping du Québec
- Centre d'expertise en transport intermodal (CETI)
- Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC)
- Centre patronal en santé et sécurité (CPSST)
- Collège Limoilou
- Collège Mérici
- Collège Montmorency
- Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite (CPTMR)
- Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA)
- Commission canadienne du tourisme (CCT)
- Commission des transports du Québec (CTQ)
- Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT)
- Conseil des partenaires économiques du Québec (CPEQ)
- Conseil québécois des ressources humaines en tourisme du Québec (CQRHT)
- Fédération des Agricotours du Québec

- Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération des pourvoiries du Québec
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Festivals et Événements Québec
- Hôtellerie champêtre
- Kéroul
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS)
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Ministère du Tourisme du Québec (MTO)
- Motor Coach Canada (MCC)
- National Association for Pupil Transportation (NAPT)
- National School Transportation Association (NSTA)
- National Tour Association (NTA)
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Office du tourisme de Québec
- Ontario Motor Coach Association (OMCA)
- Ontario School Bus Association (OSBA)
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- Société des écomusées du Québec
- Société des musées québécois (SMQ)
- Société touristique des autochtones du Québec
- Sociétés des attractions touristiques du Québec (SATQ)
- Solidarité rurale du Québec (SRQ)
- Spas Relais Santé
- Tourisme Abitibi-Témiscamingue
- Tourisme Baie-James
- Tourisme Bas-Saint-Laurent
- Tourisme Cantons-de-l'Est
- Tourisme Centre-du-Québec
- Tourisme Charlevoix
- Tourisme Chaudière-Appalaches
- Tourisme Duplessis
- Tourisme Eeyou Istchee
- Tourisme Gaspésie
- Tourisme Îles de la Madeleine
- Tourisme Lanaudière
- Tourisme Laurentides
- Tourisme Laval
- Tourisme Manicouagan
- Tourisme Mauricie
- Tourisme Montérégie
- Tourisme Montréal
- Tourisme Outaouais
- Tourisme Saguenay - Lac-Saint-Jean
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union des transports adaptés et collectifs du Québec (UTACQ)
- United Motorcoach of America (UMA)
- United States Department of Transportation (USDOT)





AP/Q  
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
D'AUTOBUS DU QUÉBEC